

Le lac de Bassia - Campbieilh

Gavarnie-Gèdre



Lac de Bassia, dominé par le Pic Long ((c) Julien Liron)



Amateurs de solitude, cet itinéraire est pour vous ! Découvrez une belle vallée pastorale, peu fréquentée, aux ambiances variées. Vous y traverserez une belle hêtraie montagnarde, de vastes estives et leurs granges, et en point d'orgue de l'itinéraire le paisible lac de Bassia et sa vue sur les massifs du Pic Long et du Vignemale.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 6 h 45

Longueur : 13.8 km

Dénivelé positif : 1093 m

Difficulté : Difficile

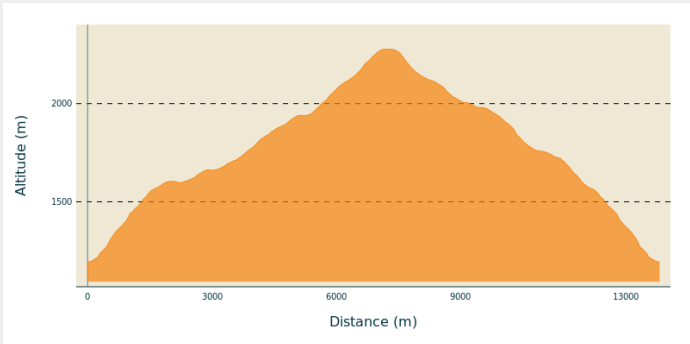
Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Lac

Itinéraire

Départ : Hameau de Gèdre-Dessus
Arrivée : Hameau de Gèdre-Dessus
Communes : 1. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique



- Du terminus de la route, empruntez sur votre gauche un petit sentier le long d'une habitation, puis immédiatement après, à l'intersection, empruntez le sentier sur votre droite.
- Rapidement, le large sentier caillouteux s'élève en lacets. Ignorer une première intersection, en poursuivant sur votre gauche.
- 1** - A la seconde intersection, continuez sur votre gauche. Le sentier monte raide à l'ombre d'une splendide hêtraie montagnarde. Ignorer les quelques sentes (impasses) que vous rencontrerez en suivant toujours le sente de gauche.
- 2** - Dans la partie haute de la forêt, à l'intersection avec le sentier de la Bazerque, empruntez le sentier de gauche. Rapidement, l'itinéraire sort de la forêt et rejoint les berges du gave de Campbieilh.
- 3** - Traversez le pont des Grabassets, et tournez à droite immédiatement. Le sentier monte doucement et rejoint rapidement le joli quartier de **granges de Campbieilh**.
- 4** - Traversez entre les granges et poursuivez le sentier qui chemine désormais à flanc de pente. Après un petit ressaut, le sentier débouche sur un petit plateau herbeux. A l'intersection, ignorez le sentier de gauche qui monte vers le Port de Campbieilh et suivez la sente de droite qui rejoint rapidement la cabane du Sausset, cachée derrière un petit relief.
- 5** - Depuis la **cabane du Sausset**, traversez le lit du cours d'eau, et repérez au pied de la pente une sente qui s'élève. A une intersection, suivre la sente de gauche (kairns) qui s'élève en lacets.
- 6** - La sente rejoint ensuite un petit col (2170m). Du col, partir sur la gauche dans la pente herbeuse. On rejoint rapidement une petit replat marécageux. Le longer par la gauche et poursuivre dans la pente en visant un nouveau petit col.
- 7** - Passé le col, on retrouve une sente bien marquée et l'on débouche au paisible **lac de Bassia** d'où l'on peut admirer la face sud du Pic Long et au loin, le massif du Vignemale et le glacier d'Ossoue.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

- Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
 - soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
 - interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la règlementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Gèdre
Place de la Bergère, 65120 GEDRE
infotourisme@valleesdegavarnie.com
Tel : +33 (0)5 62 92 48 05
<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>



Parking conseillé

Gèdre-Dessus, terminus de la route (3 places de stationnement)

Depuis le déversoir du lac, suivre la sente qui descend. Passez à proximité de ruines, et poursuivre la descente à flanc de montagne.

8 - Bien plus bas, au niveau des granges de la Bazerque, le sentier fait deux lacets puis poursuit dans une végétation buissonnante avant d'entrée en sous-bois. A l'intersection (point n°2), prenez à gauche le sentier emprunté à l'aller jusqu'au parking.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour. Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite et le bivouac est réglementé.



Recommandations

- **Difficultés :**
Itinéraire long et présentant un fort dénivelé.
Entre la cabane du Sausset et le lac de Bassia, la trace de la sente tend à s'effacer : une carte topographique et de bonnes compétences en orientation seront de bons alliés.
- **Praticabilité :**
Praticable en l'absence de neige et dans de bonnes conditions météo et de visibilité.
- **Parc national des Pyrénées :**
Une partie de l'itinéraire se trouve en zone-cœur du Parc national : **les chiens sont interdits au sein de cette zone.**
> [En savoir plus.](#)
- **Accès routier et stationnement :**
L'accès au départ se fait par une route étroite.
La capacité de stationnement est très faible (3 véhicules maximum).
Possibilité de démarrer depuis le village de Gèdre (compter 200m de dénivelés supplémentaires et environ 1h20 de plus - 40min aller + 40 min. retour).

Comment venir ?

Accès routier

A Luz-Saint-Sauveur, prendre la direction de Gavarnie (D 921) sur 12 km, jusqu'au village de Gèdre. A l'entrée du village, empruntez l'étroite route qui monte rejoint le hameau de Gèdre-Dessus. A la première intersection goudronnée, suivre la route de droite et se garer au terminus (3 places de stationnement).